



TEXTE ADOPTÉ n° 888  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

19 janvier 2017

---

---

## PROJET DE LOI

*ratifiant l'ordonnance n° 2016-1519 du 10 novembre 2016  
portant **création au sein du service public de l'emploi**  
de l'**établissement public chargé de la formation professionnelle des adultes,***

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
EN PREMIÈRE LECTURE.

*(Procédure accélérée)*

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : 4357 et 4364.

---

### **Article unique**

L'ordonnance n° 2016-1519 du 10 novembre 2016 portant création au sein du service public de l'emploi de l'établissement public chargé de la formation professionnelle des adultes est ratifiée.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 janvier 2017.*

*Le Président,*  
*Signé : CLAUDE BARTOLONE*



ISSN 1240 - 8468